

# CALENDRIER DES AUDIENCES PUBLIQUES DE PROCÉDURE EN NULLITÉ ET EN DÉCHÉANCE DE MARQUES

Les audiences ont lieu à l'INPI,  
 15 rue des Minimes  
 92677 Courbevoie

Date de la dernière  
 mise à jour  
 19/12/2024

DATE	HEURE	RÉFÉRENCE DOSSIER	NOMS DES PARTIES <i>demandeur / défendeur</i>	TITRE CONCERNÉ <i>Numéro national</i>	NATURE DE LA REQUÊTE <i>nullité / déchéance</i>
13/01/2025	14H30	NL 23-0272	LE BON MARCHE MAISON ARISTIDE BOUCICAUT / Monsieur DELAFOSSE Frédéric	17/4360582	Nullité
		NL 23-0276	LE BON MARCHE MAISON ARISTIDE BOUCICAUT / Monsieur DELAFOSSE Frédéric	23/4982106	Nullité
		NL 23-0277	LE BON MARCHE MAISON ARISTIDE BOUCICAUT / Monsieur DELAFOSSE Frédéric	17/4381946	Nullité
27/01/2025	14H30	DC 24-0013	Société GOPAL / Société FREE	1734391	Déchéance
		DC 24-0015	Société GOPAL / Société FREE	99785839	Déchéance
		DC 24-0016	Société GOPAL / Société FREE	3679804	Déchéance
03/02/2025	14H30	NL 24-0028	MANUBU GMBH / Société FREE	19/4594402	Nullité
17/02/2025	14H30	NL 23-0243	GIORGIO ARMANI S.P.A. / Monsieur Benhamou Jeremy	22/4915702	Nullité
		NL 23-0244	GIORGIO ARMANI S.P.A. / Monsieur Benhamou Jeremy	22/4915700	Nullité
		NL 23-0245	GIORGIO ARMANI S.P.A. / Monsieur Benhamou Jeremy	22/4915698	Nullité
		NL 23-0246	GIORGIO ARMANI S.P.A. / Monsieur Benhamou Jeremy	22/4915703	Nullité
		NL 23-0247	GIORGIO ARMANI S.P.A. / Madame Benhamou Priscilla	19/4523676	Nullité
		NL 23-0248	GIORGIO ARMANI S.P.A. / Madame Amar Priscilla	22/4898317	Nullité
		NL 23-0249	GIORGIO ARMANI S.P.A. / Monsieur Benhamou Jeremy	18/4487547	Nullité

# VOTRE VENUE À L'INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

## MESURES SANITAIRES À CONNAÎTRE

Vous venez sur le site de l'INPI à Courbevoie.

Voici les mesures sanitaires en vigueur que nous vous remercions de bien vouloir respecter.

Depuis le 9 août 2021, le pass sanitaire peut être requis pour accéder, notamment, à des séminaires professionnels quand il accueille 50 personnes ou plus. Selon l'objet de votre venue, le pass sanitaire peut donc être exigé (QR Code lisible au format numérique ou papier). La personne en charge de l'événement vous en informera au préalable.

1. L'entrée se fait **uniquement par le 15 rue des Minimes** (et par le parking qui reste ouvert aux visiteurs véhiculés: suivre la sortie Hall A).
2. Lorsque vous arrivez dans le hall, **rendez-vous directement à l'accueil**.
3. Présentez **votre pièce d'identité à l'agent d'accueil**, en la disposant de façon lisible au travers de l'hygiaphone.
4. L'agent vous remettra un masque papier. Si vous portez un masque en arrivant, il vous sera demandé de le retirer et de le jeter dans une poubelle dédiée (s'il est à usage unique) ou le ranger dans votre sac (masque en tissu).

Lors de votre venue à l'INPI, nous vous remercions d'appliquer les mesures suivantes :

- ▶ **Porter le masque papier remis à l'entrée** lors de vos déplacements et pendant toute la durée de votre venue à l'INPI.
- ▶ **Suivre les consignes données** par la personne qui vous accueillera.
- ▶ **Respecter les marquages au sol et la distanciation physique.**
- ▶ **Jeter tout élément à risque** (mouchoirs, masques, lingettes) dans les poubelles à pédale spécifiquement dédiées et disponibles à tous les étages.